

APPORT DE L'ÉGLISE KIMBANGUISTE DANS L'INSTAURATION D'UN NOUVEL ORDRE POLITIQUE EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO.

De l'origine à l'acte constitutionnel n° 003 du 27 mai 1997

Par

Antoine MAMBUENE NGOMA

Chef de Travaux à l'Institut Supérieur de Commerce de Matadi (ISC/Matadi)

RESUME

Le christianisme africain on le sait, est intimement lié à la situation coloniale et souffre de l'ambiguïté de celle-ci. L'évangélisation de l'Afrique s'est faite dans un contexte de violence. Les missionnaires européens n'ont pas pu renoncer à la politique de la « tabula rasa » et considère l'homme africain avec ses aspirations fondamentales, avec sa vision particulière du monde, de l'homme et de Dieu. C'est une thèse chère à la société africaine que dans tous les rapports qui se sont établis entre l'Afrique et l'Europe. La conversion à l'église supposait l'adhésion à des valeurs occidentales touchant le fondement même de la société africaine.

Mots-clés : *Nouvel ordre politique, Kimbanguisme, évangélisation, Etat*

ABSTRACT

As we know, African Christianity is intimately linked to the colonial situation, and suffers from its ambiguity. The evangelization of Africa took place in a context of violence. European missionaries were unable to renounce the "tabula rasa" policy and consider the African man with his fundamental aspirations, with his particular vision of the world, of man and of God. This is a thesis that is dear to African society, as it is to all the relationships that have been established between Africa and Europe. Conversion to the church implied adherence to Western values that affected the very foundations of African society.

Keywords: *New political order, Kimbanguism, evangelism, State*

INTRODUCTION

C'est au niveau de la culture qu'un peuple meurt pendant des siècles ou renaît. Et c'est finalement au niveau de la culture, c'est-à-dire au niveau de l'interprétation du monde par le peuple que se pose le problème de développement et du salut. De ce fait, le peuple africain du Congo, en vue de la préservation de la culture, de son identité contre la soit disant « civilisation occidentale » a résisté de manière différente. Tout d'abord de manière violente et ensuite par des résistances pacifiques.

A propos de ces mouvements, Crawford Young note que fondamentalement, l'élément moteur de ces mouvements était une réaction apocalyptique à une situation coloniale apparemment sans remède terrestre. La vision d'un règne à venir procurait un moyen de dépasser une situation temporelle mais que l'on n'avait aucune possibilité de faire changer¹.

Dans l'église, ce mouvement de la reconstruction de l'identité et de la libération des peuples qui se retrouvent comme peuples et se découvrent dans leur singularité, demande d'abord à être reconnu. Il suppose qu'il soit fait droit à la volonté des peuples de se construire eux-mêmes en société comme ils l'entendent, de se construire en église selon leur tradition et leur génie propres. C'est dans ce contexte que le kimbanguisme est apparu comme un mouvement d'opposition et de résistance non évangélique mais aussi politique. Comme le démontre Kimbangu est considéré comme le GOUNZA (expression liée au symbolisme de la trinité et exprimant le caractère divin de sa personne) et le sauveur (qualification affirmant son rôle de libération vis-à-vis de l'ethnie kongo). Ce sont deux qualités majeures qui montrent comment les buts religieux et les buts politiques restent étroitement associés².

Il importait donc à Simon Kimbangu de sauvegarder l'altérité sans porter atteinte au message révélé car on ne peut parler valablement du sens de Dieu dans une autre culture que si on est soi-même ancré dans sa propre culture³.

Notre réflexion s'est essentiellement intéressée à l'apport de l'église kimbanguiste dans l'instauration d'un nouvel ordre politique au Congo/Zaïre, des origines jusqu'à l'acte constitutionnel n°003 du 27 mai 1997.

Nous avons été frappé par le silence exprimé et manifesté par l'église kimbanguiste à l'égard du régime d'oppression et de terreur, alors qu'en vrai chrétien Simon Kimbangu a combattu les mêmes maux. En effet, nous comptons mettre à la disposition des responsables de cette église, un document pouvant leur permettre de revenir au bon sens et d'agir en conformité comme lui imprime le milieu ambiant, mais selon la morale chrétienne. D'autre part, nous mettons à la disposition des chercheurs, un document de référence pouvant les servir dans la compréhension du kimbanguisme.

En effet, le chrétien est appelé à combattre, à l'image de son maître, l'injustice, l'oppression, il doit prendre des dispositions nettes et réitérées contre toute oppression et tout avilissement de nature humaine. La prise de ces positions ne peut pas être interprétée comme une atteinte à la politique, bien

¹ Crawford Young., *Introduction à la politique congolaise*, éd. Universitaire du Congo, Kinshasa, 1965, p.12.

² Balandier G., *Sociologie actuelle de l'Afrique noire*, 2^{ème} édition, PUF, Paris X, 1982, p.430.

³ Valadier P., « Eglise et la politique », in *Etudes*, Avril., 1986, p.17.

au contraire le chrétien s'y engage pour le bien des frères et sœurs, pour la défense des droits de la personne humaine. Ce faisant, le chrétien reste fidèle à l'esprit de Jésus-Christ. Voilà pourquoi, historiquement l'église s'est trouvée, des siècles durant, mêlée à la vie politique. Elle en a même, selon M. Prelot à certaines époques, porté le plus grand poids⁴.

Cependant, le kimbanguisme s'est réfugié dans un mutisme qui a du reste, éveillé notre curiosité. C'est pourquoi, cette étude consistera à mettre en lumière les motivations profondes qui ont incité l'église à se départir de son rôle. Nous recherchons donc les raisons qui ont amené le kimbanguisme non pas à se servir de contrepoids au pouvoir, mais à nouer des relations de complicité avec ce dernier.

A cette préoccupation, nous avons émis l'hypothèse selon laquelle le besoin de financement ressenti par l'église, aurait amené celle-ci à adopter l'attitude d'allégeance envers le pouvoir.

Une autre raison tiendrait aux affinités idéologiques qui ont apparu entre le kimbanguisme et le pouvoir quand celui-ci avait décrété l'authenticité (nationalisme zaïrois authentique) comme philosophie inspiratrice des comportements du citoyen zaïrois.

A ces raisons, s'ajoute la politique de diviser pour régner qui a caractérisé la deuxième république. Le pouvoir, face à la puissante église catholique romaine, avait tout intérêt à gagner, à sa cause, l'église kimbanguiste, pour diviser les chrétiens.

METHODOLOGIE DE RECHERCHE

Nous avons eu recours à l'unique méthode de l'histoire immédiate. Cette méthode est celle de connaissance au confluent de l'histoire, de la sociologie et de l'anthropologie et dont le champ d'observation est limitée en principe aux sociétés et aux événements contemporains⁵. Cette méthode emprunte à l'histoire classique ses sources documentaires et inertes, aussi que ses techniques d'analyse et de critique des sources. A l'anthropologie et à la sociologie, elle emprunte les techniques de collecte et d'analyse. Mais elle le fait de façon novatrice. Le champ d'application privilégié de cette méthode est le présent au sens large puisqu'elle suppose la participation des acteurs historiques. Elle est limitée dans le temps mais dépasse la période actuelle, celle des acteurs vivants et s'étend en deçà de l'observation directe et participante pour atteindre, par le biais de la mémoire collective vivante une profondeur historique parfois séculaire.

⁴ Prelot M. et al., *Politique et religion*, Fayard, Paris, 1959, p.38.

⁵ Verhaegen B., « Source et méthodes de l'histoire immédiate », in *Cahier d'actualité*, n°2, juillet, 1984, p. 2.

Cette méthode telle que décrite, nous a aidé à déceler les conjonctures de la crise dans lesquelles le mouvement kimbanguiste a évolué et qui ont conduit Simon Kimbangu à la prise de conscience à la vie politique et religieuse en vue d'une lutte pour un changement tendant à l'indépendance.

Notre réflexion tourne autour de trois volets dont le premier est consacré au kimbanguisme durant la colonisation ; le second analyse le kimbanguisme de 1959 à 1965 ; enfin le troisième volet est axé sur le kimbanguisme sous la deuxième République.

I. LE KIMBANGUISME ET LE NOUVEL ORDRE POLITIQUE CONGOLAIS

1.1 Le kimbanguisme sous le régime colonial

A. Naissance du mouvement kimbanguiste

Les premiers mouvements de résistance consistaient en une opposition à l'occupation coloniale, habituellement menés par des chefs coutumiers⁶. Ces premiers mouvements sont voués à l'échec. C'est pourquoi, devant des exactions coloniales, un autre stade de révolte succéda au premier : celui des mouvements messianiques et syncrétiques où l'on trouvait un mélange d'idées et des symboles utilisés, repris au colonisateur et d'éléments des rites traditionnels. Ceci passait à un moment où il n'y avait aucune raison de croire que l'on avait trouvé une compensation d'ordre terrestre aux frustrations dues à la situation coloniale.

De manière générale, la naissance du kimbanguisme est partie d'un acte prophétique posé par Simon Kimbangu qui se réclamait d'un pouvoir religieux. On rapporte que pour fonder ses titres de noblesse, le prophète manifestait son pouvoir en opérant des miracles à la suite desquels, une foule des gens crut en lui et le suivit dans l'espoir d'être en guéri de ses maux. Les gens devenant nombreux, certains comprenant mieux que d'autres le nouveau message, le prophète se choisit des disciples et fonde une église.

B. Cadre institutionnel de la naissance de ce mouvement

Comme nous le savons, la conférence de Berlin consacre en 1885 la victoire personnelle du Roi des belges, Léopold II, en ce qu'elle reconnaît la constitution de l'Etat indépendant du Congo, sa propriété privée. En 1908, l'Etat indépendant du Congo devient une colonie belge à la suite du traité entre Léopold II et la Belgique.

⁶ Crawford Y., *op. cit.*, p.145.

La charte coloniale qui régit le Congo-Belge est promulguée le 18 octobre 1908, elle met en place des structures qui reprennent un ministère des colonies résidant à Bruxelles et qui a sous son autorité le gouverneur général du Congo Belge représentant du Roi et de son ministre des colonies. Le pouvoir législatif relevait du Roi et de son ministre des colonies, lui-même assisté par un conseil colonial de vingt-quatre membres tous belges et catholiques.

A la tête de chaque province que comptait la colonie, il y avait un Vice-gouverneur général. Notons également que province fut divisée en district qui lui-même est divisé en territoire dirigé par un administrateur. A son tour, le territoire est divisé en secteurs ou chefferies que dirigent des agents coloniaux. Le secteur est subdivisé en groupements.

C. Les objectifs du mouvement

Pour rappel, ce mouvement est né dans un contexte de résistance aux tracasseries ; ce qui, à notre avis, ne pouvait être vu de bon œil et par l'administration coloniale et par l'église catholique pilier incontestable du régime.

En effet, ce mouvement avait pour objectif la confirmation et les retrouvailles de l'identité du christ. A ce titre, le kimbanguisme, à l'instar de Kitawala, devient un lieu approprié de la recréation de l'unité menacée de s'écrouler dans les nouveaux espaces. Les membres trouvent dans le mouvement kimbanguiste comme le Kitawala, le lieu où ils deviennent eux-mêmes et où ils peuvent consolider leurs liens historiques d'appartenir à la même société⁷.

C'est pourquoi, le kimbanguisme, à l'instar du Kitawala, apparaît aux yeux de ses membres comme le seul dont ils ont la maîtrise de leur situation, de changement global et où ils peuvent se situer dans le temps et dans l'espace.

D. Evolution du mouvement kimbanguiste

La prédication du prophète a créé, en 1921, une vive tension dans l'ensemble du Bas-Congo (Kongo central) et celle-ci a même débordé les frontières un pays. Les missionnaires catholiques et l'administration coloniale ne pouvaient tolérer pareille entreprise nationaliste. Kimbangu sera arrêté, les disciples relégués par le gouvernement frappés d'une mesure de l'interdiction⁸.

Le kimbanguisme privé de ses chefs et ne pouvant plus s'exprimer officiellement, va se cantonner dans la clandestinité. C'est pourquoi, de 1924 jusqu'en 1956, le kimbanguisme toujours réprimé, toujours renaissant, continue à susciter et à inspirer des nouveaux prophètes dont notamment

⁷ Mwene Batende, « Quelques aspects des églises congolaises », in *Congo Afrique*, n°53, Mars, 1982, p. 185.

⁸ Sinda M., *Le messianisme congolais et ses incidences politiques*, Payot, Paris, 1997, p. 197.

Samuel Matuba en 1930 ; l'armée du salut deviendra le refuge des kimbanguistes en 1935 ; en 1939, Simon Mpadi fonde la mission des noirs. Après 1945, Emmanuel Bamba prend l'initiative du kimbanguisme ; en 1954, Joseph Diangienda prend la direction du mouvement.

A partir de 1959, sous la direction officielle de Joseph Diangienda, ces mouvements d'inspiration kimbanguiste et certains mouvements agissant en marge de Simon Kimbangu vont se regrouper pour former une seule église. Mwene Batende le souligne sur ces termes : « dès l'obtention de liberté de culte, les kimbanguistes voulurent s'organiser et constituer une seule église kimbanguiste »⁹.

E. Signification politique du kimbanguisme

Le mouvement se présente comme une tentative du colonisé de se reconstruire une certaine identité nationale. Le système de dénomination et d'oppression est remis en cause de la manière radicale. Le blanc est perçu comme l'ennemi principal et son expulsion est vivement souhaitée, souligne De Munter: « un vent de révolte souffle dans les champs de fidèles »¹⁰.

Néanmoins, cette violence verbale ne se traduira jamais dans le vécu quotidien par une insurrection armée contre le colonisateur ni même par l'organisation des masses en vue de la lutte armée. Cette situation contraste avec le mouvement Kitawala dont l'idéologie a servi de soubassement à la révolte virulente qu'a connue le Congo-belge.

Soulignons qu'en 1921, il n'existe aucune morale d'expression politique sur toute l'étendue du territoire congolais. Cela s'explique par le fait que l'administration belge avait décrété une mesure arbitraire interdisant aux noirs de s'intéresser à la vie politique de leur pays sous peine de courir des risques de condamnation et de déportation. Et tout cela au nom du principe « pas d'élite, pas d'ennuie ».

Ainsi, le kimbanguisme devient le nouveau lieu de ces noirs qui ne pouvaient s'exprimer ouvertement. Ces meneurs auraient par leur radicalisme donné naissance à une sorte de kimbanguisme politique distinct du kimbanguisme religieux. Ce qui ouvre la voie à un double mouvement dont l'un rattaché à Kimbangu, considéré comme le sauveur et le prophète, mais agissant avec une certaine indépendance et autonomie vis-à-vis de l'autre qui le précède, l'accompagne et le double¹¹.

⁹ Mwene Batende, *op. cit.*, p. 186.

¹⁰ De Munter, *Messes rurales et lutte politique au Zaïre*, éd. Anthropos, Paris, 1975, p. 257.

¹¹ ASH. S., *L'Eglise du prophète Kimbangu, de ses origines à son rôle actuel au Zaïre*, éd. Karthala, Paris, 1983, p. 128.

En réalité, cette répression systématique des mouvements kimbanguistes, jugés subversifs par l'administration belge prouve bien que le kimbanguisme signifie éveil d'une conscience nationaliste en opposition avec l'idéologie coloniale dont souffrent les peuples opprimés.

L'opposition au système colonial développé par les mouvements de protestation ruraux avant 1956 est plus radicale que celle manifestée à cette époque par la petite bourgeoisie salariée urbaine. Ces mouvements ont contribué à la politisation des masses rurales. Ils ont par là même entretenu les tensions et organisé les contradictions internes du système. Ils ont donc préparé l'action politique qu'allait entreprendre la petite bourgeoisie urbaine par le canal de l'ABAKO et qui se transformera en un parti politique le plus organisé de l'Afrique centrale.

II. LE KIMBANGUISME DE 1959-1965

2.1. Cadre socio-politique

A. Contexte de la libération du mouvement en 1959

Il nous a été difficile de préciser l'époque où la dénomination actuelle (EJCSK) a été donnée à l'église car ni les adeptes, ni les dirigeants eux-mêmes ne sont d'accord sur la date exacte de la réorganisation du mouvement du fait que ces hommes étaient toujours pourchassés et persécutés. Ce qui a condamné le mouvement d'opérer dans la clandestinité car, les autorités belges ne voulaient pas un tel regroupement des fidèles.

Notons cependant que 1921 à 1958, des cellules messianiques se réclamant de Simon Kimbangu pullulent. Et ces cellules n'avaient pas des doctrines convergentes. M. Sinda précise à propos de ces cellules qu'il faut souligner que les doctrines dictées par les responsables à leurs fidèles étaient fort divergentes et souvent sans rapport entre les sectes¹².

En effet, ce sont ces cellules d'inspiration kimbanguistes qui formeront l'église officielle du prophète Kimbangu en 1959.

La reconnaissance officielle de cette église est le résultat des multiples facteurs dont les plus déterminants sont les suivants : à la suite d'une réunion des responsables et des anciens compagnons du prophète tenue au début de 1957, chez Joseph Diangienda, des nombreuses manifestations s'organisent au nom du mouvement. C'est ainsi que des nombreux jeunes gens à la fin de chaque semaine sillonnent les villes et les villages Bakongo en vue de la sensibilisation au sujet de ce mouvement. Ils chantent des hymnes kimbanguistes, tiennent des réunions d'explication. Les tracts sont distribués pour exiger la liberté du culte kimbanguiste et l'amnistie pour les prisonniers.

¹² Sinda M., *op. cit.*, p. 125.

L'opinion populaire rapporte que la plupart de ces jeunes ont marqué les autorités coloniales et se sont fait arrêter. Ce qui a compliqué la tâche du gouvernement colonial. Comme cela arrive en pareille circonstance, on procède à des arrestations massives et on use des représailles en révoquant ceux des fonctionnaires soupçonnés d'appartenir au kimbanguisme.

A propos de cette situation, M. Sinda souligne que bravant et secouant le paternalisme belge qui n'avait que trop duré, les kimbanguistes entrent en contact avec le Roi des belges et l'ONU dont ils sollicitent l'intervention afin que cessent les persécutions dont ils sont victimes depuis 1921¹³.

En 1956, le gouvernement belge était entré en pourparlers avec le mouvement kimbanguiste, lui demandant d'abandonner l'aspect politique qui devenait de plus en plus menaçant car apparurent au cours de la même année des groupements pré-politiques. Ces pourparlers auront leur aboutissement en 1959.

Un autre événement important qui a marqué cette libération serait l'accession du Congo français à l'autonomie interne en 1958. Cette indépendance aurait permis au gouvernement colonial de réviser sa politique paternaliste qui se résumait dans la formule « pas d'élite pas d'ennuis ».

Les troubles anti-colonialistes de Matadi en 1959 provoqués par un homme qui se disait le prophète ressuscité et également les émeutes. Du 4, 5 et 6 de la même année d'une part ; qui ont aussi joué un rôle. Ces événements ont acculé les autorités coloniales qui n'avaient autre choix que de donner au kimbanguisme le droit de cité, ce qui fut fait le 24 décembre 1959, sous l'arrêté n°22/11/846.

B. Aperçu de la situation politique (1956-1965)

Notre intention n'est pas de faire l'histoire politique de cette période mais il est évidemment clair que nous ne pouvons pas étudier l'église kimbanguiste pendant cette période sans rappeler le contexte politique et social du moment.

En effet, le débat public fut nettement ouvert par un document d'origine belge. Ce document fut rédigé par le professeur A.A.J. VAN BILSEN (dossier de l'action sociale catholique) : un plan de trente ans pour l'émancipation de l'Afrique belge en 1990. Ce plan fixait un délai de trente ans pour l'accès à l'indépendance mais précisait les changements à opérer progressivement des réseaux de formation pour l'Afrique ; la participation des congolais aux affaires politiques de la colonie ; la réduction et la suppression des discriminations sociales ; l'élargissement des libertés publiques ; d'opinion ; de culte et d'association.

¹³ Diangienda J., *Histoire du Kimbanguisme*, Kinshasa, 1997, p. 126.

Le groupe congolais de Léopoldville « conscience africaine » réagit en publiant en juillet 1956 dans son bulletin, un manifeste sur l'avenir souhaité pour le Congo.

Le 23 août 1956, l'association culturelle et ethnique des Bakongo, l'ABAKO publie en réaction au Van BILSEN un manifeste dans lequel son président Joseph Kasa Vubu prend en compte le plan V. BILSEN mais rejette comme abusif le terme de trente ans.

En mars 1957, un décret fut promulgué relatif à l'organisation des élections locales. Le succès de l'ABAKO au cours de ces élections fut net ; car non seulement que les Bakongo représentaient 46,5% de l'électorat mais aussi en dehors de l'ABAKO, aucune autre organisation ne s'était comportée en parti politique en vue de ces élections communales des décembre 1957¹⁴.

À Léopoldville, nous sommes à la veille des émeutes du 4 janvier et leur rude répression en 1959. Le 13 janvier alors que l'opinion belge est sous l'échec de ces événements, le Roi, dans une allocution radiophonique diffusée au Congo et en Métropole, annonce la volonté de Belgique de conduire sans atermoiements funestes mais sans précipitation inconsidérée, la population congolaise à l'indépendance dans la prospérité. Le même jour, le gouvernement EYKENS fait une déclaration devant les chambres, pour la première fois le terme « indépendance » est utilisé.

Du côté congolais, l'accueil de ces déclarations fut favorable, sauf chez les Bakongo. L'ABAKO exigeait à la fois la libération des leaders incarcérés et l'indépendance immédiate. En avril 1959, l'ABAKO réclame la mise en place d'un gouvernement central en mars 1960.

Le 30 juin 1960, le pays accédait à l'indépendance, sous le nom de la R.D.C avec Joseph Kasa Vubu comme président et Emery Patrice Lumumba comme premier ministre.

Le 5 septembre 1960, ce dernier sera révoqué suite à une crise institutionnelle entretenue par le régime parlementaire constitutionnel établi par la loi fondamentale. Le président J. Kasa Vubu nomme Joseph ILEO au poste de premier ministre. Ce dernier annonça la composition de son gouvernement mais il n'obtient pas la majorité au parlement. Deux jours plus tard, Mobutu tint la célèbre conférence de presse où il annonça que l'armée « neutralisait » le président aussi bien que le premier ministre et désignait « un collège des commissaires généraux » composé des étudiants universitaires et destiné à servir le gouvernement faisant fonction jusqu'à la fin de l'année.

¹⁴ ASH. S., *op. cit.*, p. 44.

Pendant ce temps, le Congo sombre dans des sécessions et rébellions dont les principales sont la sécession du Katanga, du sud Kasai, la rébellion de pierre Mulele, de SOUMIALOT.

C. Aperçu de la situation religieuse

Pendant que la situation politique était focalisée sur l'indépendance Joseph Diangienda, lui s'attèle à organiser et à regrouper toutes les églises d'inspiration kimbanguiste pour former la grande église kimbanguiste en 1959.

Très vite, la déclaration de principe selon laquelle « le but de notre mouvement est de protéger l'évangile de Jésus Christ dans le monde entier. Notre mouvement traite du domaine de la religion, mais cela n'exclut pas que les kimbanguistes remplissent leur tâche de citoyen du pays. Aucune loi au monde ne peut interdire à un adepte d'une dénomination ou d'une religion de se joindre à un parti politique » J. Diangienda (1960, p.1). Il poursuit les membres responsables de notre église s'abstiendront toutefois de toute ingérence politique.

Cette déclaration consacre le kimbanguisme à l'apolitisme et marque ainsi l'aboutissement des négociations entamées entre J. Diangienda et le gouvernement colonial au sujet du caractère politique du mouvement.

2.2. Les relations entre l'église kimbanguiste et le pouvoir de la deuxième République

En 1960, après la déclaration de principe de Joseph Diangienda, les kimbanguistes en majorité Bakongo se sont affiliés à ABAKO de Joseph Kasa Vubu et se sont engagés à faire campagne sous la bannière du prophète. Après la mutinerie de la force publique le 5 juillet 1960, Kasa Vubu exige la démission de Lumumba et révoque onze membres du gouvernement. En septembre Iléo remplace Lumumba tandis que Kisolohekeke fils de Kimbangu est maintenu. En 1961, il devient ministre d'Etat sous le deuxième gouvernement d'Adoula.

2.3. Facteurs socio-religieux

A. Les objectifs de la nouvelle église

Le mouvement devenu église perd, de ce fait, l'une de ses caractéristiques qui le rendait célèbre : l'aspect politique. Cet apolitisme l'oriente vers l'aspect essentiellement religieux. Ce qui n'arrange pas certains fondateurs des églises d'inspiration qui se sont joints à Joseph Diangienda.

L'aspect religieux transforme le mouvement en église dont l'objectif ne sera que la proclamation de l'évangile de Jésus Christ dans le monde entier au même titre que les églises catholique et protestante.

B. Les relations entre l'église kimbanguiste et les autres églises d'inspiration kimbanguiste

Au sein de l'église kimbanguiste de 1959 se trouvent réunis toutes les églises d'inspiration kimbanguiste dont nous pouvons citer les tenants : Nathanaël Landu, Emmanuel Bamba, Simba Kiamosa, Simon-Pierre Mpadi Gonda, Pascal Katende. Tous collaboraient à l'instauration d'un nouvel ordre politique. Malheureusement, la complicité de l'église kimbanguiste avec le pouvoir en place, va avoir comme conséquence la séparation et la création d'autres églises d'obédience kimbanguiste. C'est le cas de Bamba, ancien compagnon de Kimbangu qui créa en 1962 l'église kimbanguiste el Bamba située sur la première rue à Limete. Celui-ci sera malheureusement accusé de conspiration contre le pouvoir de Mobutu et pendu en 1966 au stade des martyrs par le président Mobutu. Simon Pierre Mpadi va créer l'église des noirs.

III. L'EGLISE KIMBANGUISTE SOUS LA DEUXIEME REPUBLIQUE

3.1. Les relations entre l'Etat et l'église catholique

L'église catholique a joué un rôle considérable dans l'édification de l'œuvre coloniale et surtout dans ce qu'on a qualifié d'alliance coloniale (l'église-administration - entreprise. A la fin de la colonisation, l'église catholique a également continué à exercer son influence sur l'Etat. Mais il fallait attendre l'année 1965 pour avoir les relations entre l'Etat et l'église catholique s'effriter. Ces relations seront marquées par des conflits qui trouvent leur fondement dans les dénonciations faites par l'église au sujet de l'attitude du pouvoir et au régime adopté par celui-ci. Mais retenons que le pouvoir de la deuxième république avait entre autre objectif de se débarrasser de l'église catholique dont le poids et l'influence ont toujours été considérables.

En 1971, la révolution culturelle symbolisée par le recours à l'authenticité devenait l'explosion évidente de ce conflit. Cette révolution, selon Kabuya Lumuna trouve son paroxysme dans le conflit avec l'église catholique par les changements de noms, prénoms chrétiens, règlementation de l'exercice des cultes, la remise de l'église catholique sur le pied d'égalité que les autres¹⁵.

En juin 1975, le conflit s'intensifie dans la confrontation entre Mobutu et le cardinal Malula.

En 1979, bien que le cardinal Malula nommé président du conseil d'administration des œuvres Mama Mobutu et à l'occasion de la 15^{ème} assemblée plénière des évêques zaïrois, les évêques rendirent publique un document de 92 pages dénonçant le mal zaïrois. Le cardinal Malula lui-même

¹⁵ Kabuya Lumuna, *La conquête des libertés en Afrique, Essai sociologique*, éd. Noraf, Secco, 1995, p. 88.

adressa à l'occasion du 20^{ème} anniversaire de son épiscopat, une lettre sur le même sujet.

En 1988, une lettre pastorale très critique fut rédigée et adressée au chef de l'Etat par les évêques. Dans cette lettre, les évêques dénoncent une fois de plus, « le mal zaïrois ».

A. Les relations entre l'Etat et l'église protestante

En 1971, pendant la campagne de presse contre la prolifération des sectes qui, pour la plupart, étaient nées à partir de l'église protestante, une alliance de convenance fut établie entre l'église protestante et le pouvoir. Cette alliance visait l'affaiblissement de l'influence de l'église catholique romaine.

En 1990, les dirigeants de l'E.C.Z, s'étant rendu compte de la gravité de la situation sociale, politique et économique, se réunirent à Kinshasa et adressèrent un message à la fois au peuple zaïrois et aux dirigeants zaïrois. Pour cette association des églises protestantes, crise de 1990 était d'hommes et il fallait nécessairement la résorber par une conférence nationale. Ainsi donc, l'E.C.Z, emboîte le pas à son homologue catholique.

B. L'Etat et l'église kimbanguiste

Pour marquer ses premières preuves de son attachement à cette église à caractère national puisque fondée par un congolais, le 20 mars 1966, Mobutu procède à la pose de la première pierre du siège administratif international de l'église kimbanguiste à Bongolo, à Kinshasa.

Au cours de cette cérémonie, le Président Mobutu rendit un hommage aux kimbanguistes pour le rôle de premier plan qu'ils ont joué depuis 1921, en menant pacifiquement, mais effectivement, la lutte contre le pouvoir colonial ; et à cette occasion Mobutu avoue que, peu après la démobilisation de la Force Publique en 1956, il continuait à soutenir par ses écrits la cause des kimbanguistes alors la persécution coloniale sans tenir compte des risques que cela lui faisait courir.

Ainsi, ayant décrété la laïcité des universités et leur fusion (l'UNAZA) en août 1971, le Président Mobutu exige l'installation d'un comité dirigeant de la JMPR dans tous les établissements d'enseignement, y compris les écoles appartenant aux églises. Il promulgue la loi sur la nationalité, qui supprime les prénoms authentiques. A cette occasion, J. Diangenda diffuse une circulaire intimant l'ordre aux pasteurs kimbanguistes de baptiser avec des noms authentiques et il demande aux kimbanguistes de se pénétrer la philosophie de l'authenticité et de se soumettre à l'éducation permanente du parti pour mieux comprendre la portée exacte des enseignements du manifeste de la N'sele.

En 1972 en guise de reconnaissance, l'église kimbanguiste reçoit, à plusieurs reprises, les félicitations du président Mobutu au cours de son conflit avec

l'Eglise catholique à cause de la fidélité. A son tour, J. Diangenda félicite Mobutu par ses différentes prises de position en faveur de l'authenticité culturelle et religieuse zaïroise. A cette occasion également J. Diangenda demande au président Mobutu de promulguer une loi qui élevait l'Eglise kimbanguiste au rang de l'Eglise « nationale ». Ce qui supprimerait la laïcité de l'Etat. Mais le président Mobutu n'a pu répondre à cette exigence lourde des conséquences. Pour satisfaire le guide kimbanguiste, le président Mobutu promet de nommer Monsieur Kisolokele comme commissaire d'Etat (actuellement ministre) au travail et prévoyance sociale. Ce qui fut fait en 1973. Bien que l'instabilité gouvernementale fût la règle du régime mobutiste, Monsieur Kisolokele réussit à rester longtemps à ce poste jusque vers les années 1982.

Alliée incontestée du pouvoir, l'église kimbanguiste applaudit la décision du bureau politique de supprimer le congé légal de Noël. Alors que pour cette Eglise qui considère Kimbangu comme Prophète envoyé sur la terre par Jésus christ, ne pouvait accepter que ce congé à l'occasion duquel on célèbre la naissance du même Jésus, soit supprimé.

De 1980 jusqu'à la Conférence Nationale Souveraine, l'église Kimbanguiste participe activement à la diffusion des mots d'ordre mobutiste à l'endoctrinement de ses adeptes et à la réalisation de la politique nationale, ce qui l'amena à réaliser de vue et d'action entre le temporel et le spirituel; un souci également d'harmoniser les valeurs temporelles et spirituelles de d'homme¹⁶.

Bien qu'apolitique, l'Eglise kimbanguiste était devenue le support de l'idéologie de l'Etat et un porte-parole du mobutisme, jusqu'à la Conférence Nationale Souveraine.

3.2. Place et rôle de l'église kimbanguiste de la C.N.S à l'acte constitutionnel n°003 du 27 mai 1997

Les propositions des églises catholique et protestante, rejoins par l'aspiration générale de la population, seront considérées par la convention de cette conférence qui ouvre ses portes le 7 août 1991 sous l'égide du 1^{er} Ministre Mulumba Lukoji. Aussitôt, soit le 15 août, ces travaux seront suspendus.

En effet, il fallait attendre le gouvernement Mungul Diaka qui a succédé à celui de Mulumba Lukoji, la relance de ce forum le 12 décembre 1991. L'élection de Mgr Mosengo comme président de ces assises interviendra le 12 décembre 1991.

¹⁶ Vanderlinden J. et al., *Congo-Zaïre : la colonisation, indépendance, régime Mobutu et demain*, CRISP, Bruxelles, 1990, p. 115.

A la suite des divergences entre les deux classes politiques la mouvance présidentielle et l'opposition, M. Ngunz, qui a succédé à Mungul Diaka, suspend sine die ces travaux de la Conférence Nationale Souveraine. Cette décision intervient le 19 janvier 1992.

A partir de cette date, les pressions internes et externes en vue de la réouverture de ce forum ne tarderont pas à surgir. A cet effet, les pressions les plus importantes furent celles des chrétiens catholiques et protestants. Ceux-ci décidèrent d'organiser une marche de grande envergure le 16 février 1992.

A l'occasion de cette marche non autorisée par l'autorité publique, un massacre systématique des chrétiens fut opéré. Comme le précise Ngbanda « lors de cette marche, on m'informe que les militaires viennent d'ouvrir le feu sur les manifestants, qu'il y a des morts ».

L'absence des kimbanguistes à cette lutte pour l'ouverture démocratique était une fois de plus jugée de complicité avec le pouvoir qui a réduit la population à la misère, au clochardisme; ce qui a accentué le mécontentement de la population à l'égard de cette église.

Bien que le congolais adopte une attitude de respect à l'égard des morts, le cercueil de la dépouille mortelle du chef spirituel Diangienda, mort survenue en 1992, soit pendant le blocage de la Conférence Nationale Souveraine, fut l'objet d'un jeu de pierre de la population de Kinshasa. Ce traitement particulier et exceptionnel réservé au chef spirituel de l'église Kimbanguiste à sa mort, était une façon pour la population de prononcer la connivence de l'église kimbanguiste avec le pouvoir de la deuxième République ; un pouvoir haï qui a réduit et effrité le pouvoir d'achat de la population.

A. L'église catholique

Les chrétiens catholiques en général et l'église en particulier sont tous décidés à enterrer la dictature de la 2^{ème} République et à bâtir la troisième République sur des bases solides. C'est pourquoi, l'église catholique qui s'assure de la présidence des travaux s'est effectivement réjouie lors de l'ouverture décidée, le 6 avril 1992 laquelle met fin à toutes ces tracasseries au démarrage effectif de ce forum. Si les Evêques se sont administrés par des messages et des déclarations d'ordre prophétique dénonçant des déviations ou en traçant des orientations pastorales, les prêtres et les autres agents pastoraux, même si l'on a enregistré quelques messages ici et là, se sont d'avantage préoccupés de la conscientisation des fidèles en organisant des conférences, des recollections ou encore les sessions d'apprentissage de la démocratie.

L'imposante délégation catholique faisant bien sur partie de la société civile, n'a pas manqué de défendre les acquis démocratiques et, de ce fait, proposé un changement net au sein des institutions du pays.

B. L'église protestante

Cette église qui a rejoint l'Eglise catholique dans les énonciations et les critiques au régime de la 2^{ème} République, s'est également réjouie du début effectif des travaux de la Conférence Nationale Souveraine, espérait de ce fait, un changement au sein des institutions nationales. C'est pourquoi, sa délégation s'est remarquée par des déclarations, mettant en cause le régime de Mobutu. La même délégation, formant un front commun avec celle des catholiques, a largement contribué à l'élection de Monsieur Etienne Tshisekedi comme premier Ministre du changement.

C. L'église Kimbanguiste

Au cours des tracasseries liées soit à relancer la conférence nationale souveraine, soit à la fermeture de cette conférence, soit encore aux revendications de sa réouverture, nous avons remarqué que l'église kimbanguiste est restée muette ; et n'a pas montré sa position réelle. Nous savons toutefois que la délégation kimbanguiste à ces travaux s'est plus appuyée du côté de la mouvance présidentielle. Aucune déclaration de nature à dénoncer ou à soutenir le processus démocratique en cours n'a été faite.

Ce silence longtemps exprimé par l'église kimbanguiste est jugé de complicité. Comme le disent les français, celui qui ne dit mot consent. Cette église doit son existence réelle et son organisation grâce au régime du président Mobutu qui lui a accordée son soutien tant matériel que moral, elle ne pouvait aller outre que s'agenouiller devant les abus du régime.

CONCLUSION

Dans ce travail intitulé « Apport de l'église kimbanguiste dans la lutte à l'instauration d'un nouvel ordre politique au Congo » des origines à l'acte constitutionnel 003 du 27 mai 1997, nous avons été appelé à rechercher les motivations profondes qui ont amené l'église kimbanguiste à devenir le pilier incontesté du régime mobutiste au lieu de servir de contrepoids en vue de dénoncer la corruption, le gaspillage des ressources nationales, les inégalités, les injustices, le chômage, la misère croissante, les violations des droits humains.

A la suite de démarche de l'histoire immédiate appuyée par les techniques documentaire et d'interview, nous avons découvert que l'église kimbanguiste était devenue un instrument au service de l'Etat; ce qui lui a permis d'assurer la reproduction idéologique de celui-ci. Pilier incontestable du régime, l'apolitisme de l'église devenait de ce fait, sujet à discussion ; le rôle de Simon Kimbangu comme témoin du christ, a été aliéné au profit des intérêts étrangers ; la protestation populaire contre les exactions de l'idéologie dominante néocoloniale. Ces contradictions accumulées par l'église kimbanguiste l'ont amené à s'éloigner de plus en plus de la doctrine de Simon Kimbangu et à entretenir les conflits en son sein.

BIBLIOGRAPHIE

1. ASH. S., *L'Eglise du prophète Kimbangu, de ses origines à son rôle actuel au Zaïre*, éd. Karthala, Paris, 1983.
2. BALANDIER G., *Sociologie actuelle de l'Afrique noire*, 2^{ème} édition, PUF, Paris X, 1982.
3. CRAWFORD Y., *Introduction à la politique congolaise*, éd. Universitaire du Congo, Kinshasa, 1965.
4. De Munter, *Messes rurales et lutte politique au Zaïre*, éd. Anthropos, Paris, 1975.
5. DIANGIENDA J., *Histoire du Kimbanguisme*, Kinshasa, 1997.
6. KABUYA LUMUNA, *La conquête des libertés en Afrique, Essai sociologique*, éd. Noraf, Secco, 1995.
7. MWENE BATENDE, « Quelques aspects des églises congolaises », in *Congo-Afrique*, n°53, Mars. 1971.
8. PRELOT M. et al., *Politique et religion*, Fayard, Paris, 1959.
9. SINDA M., *Le messianisme congolais et ses incidences politiques*, Payot, Paris, 1997.
10. VALADIER P., « Eglise et la politique », in *Etudes*, Avril, 1986.
11. VANDERLINDEN J. et al., *Congo-Zaïre : la colonisation, indépendance, régime Mobutu et demain*, CRISP, Bruxelles, 1990.
12. VERHAEGEN B., « Source et méthodes de l'histoire immédiate », in *Cahier d'actualité*, n°2, juillet, 1984.